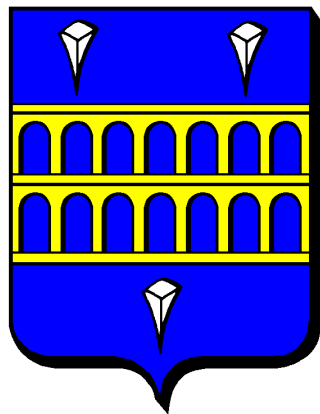


Département de Meurthe-et-Moselle



Commune d'Audun-Le-Roman

PROJET DE REVISION DU **P**LAN **L**OCAL D'**U**RBANISME

ANNEXES SANITAIRES

F



Document conforme à celui annexé
à la délibération du Conseil Municipal

en date du 27 Janvier 2016.....

arrêtant

le projet de révision du Plan Local
d'Urbanisme



LE MAIRE

*de Maire,
Roné THIERY*

NOTE TECHNIQUE RELATIVE AUX RESEAUX D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET AU SYSTEME D'ELIMINATION DES DECHETS DE LA COMMUNE DE D'AUDUN-LE-ROMAN

A LE RESEAU D'EAU POTABLE

. L'alimentation en eau potable

La commune est alimentée en eau destinée à la consommation humaine par le syndicat intercommunal des eaux d'Audun-le-Roman qui regroupe 8 communes (Anderny, Audun-le-Roman, Beuvillers, Fillières, Malavillers, Mont-Bonvillers, Murville et Sérouville et la Communauté de Communes de l'Agglomération de Longwy), dont les ressources en eau sont constituées par la source du lavoir, la source de la station et le puits du syndicat, tous trois situés sur la commune de Fillières.

Ces eaux sont traitées à l'usine de Fillières, où elle subit un traitement de chlore.

Véolia Eau– Compagnie Générale des eaux assure la gestion du service en eau potable par un contrat de type affermage depuis le 1^{er} janvier 2004 pour une durée de 15 ans.

Afin de satisfaire aux besoins de l'alimentation en eau potable des 5 758 habitants des communes de Anderny, Audun-le-Roman, Beuvillers, Fillières, Malavillers, Mont-Bonvillers, Murville et Sérouville, le réseau est doté d'une installation de production d'une capacité totale de 1 520 m³ par jour, de 3 réservoirs d'une capacité de stockage de 1450 m³ et de 92 kms de canalisations et de branchements.

Une interconnexion de secours existe avec Fensch-Moselle à hauteur de Serrouville

Audun-le Roman est alimentée par le réservoir dit « Le Bois » d'une capacité de 400 m³ située au Nord de la commune à partir duquel est branché le réseau de distribution qui dessert la commune.

Le rendement du réseau est de 69,8 % en 2014. Il s'est amélioré depuis 2013, où il était de 67,2 %

. Qualité des eaux prélevées et distribuées

Les contrôles effectués par l'Agence Régionale de Santé indiquent que l'eau destinée à la consommation humaine en 2014 est conforme aux exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références).

. Captage

Le ban communal d'Audun-le-Roman n'est actuellement pas concerné par des périmètres de captage d'eau potable.

Des périmètres de protection des captages de Fillières ont été instaurés mais n'affectent pas la commune.

B LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT

La commune est adhérente au Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome (SDA). Les effluents sont traités à la station d'épuration municipale de 2500 équivalent-habitant situé à l'Ouest de la partie agglomérée à proximité de la forêt communale. D'après les informations de la municipalité celle-ci ne fonctionne qu'à 50 % de sa capacité, la population de la ville est de 2 450 habitants en 2011. Les boues sont transmises en décharge contrôlée. La SAUR est chargé de l'entretien de la station.

Le réseau de collecte des effluents est de type unitaire. A ce jour, 17 maisons ne sont pas raccordées au réseau.

Conformément à l'article 35 de la loi sur l'eau, la commune doit réaliser un zonage délimitant les secteurs d'assainissement collectif et ceux relevant de l'assainissement non collectif. Les études sont en cours. Le zonage du PLU devra être en conformité avec celui-ci.

C. L'ELIMINATION DES DECHETS

Les déchets ménagers sont collectés une fois par semaine (le mercredi) et acheminés en décharge à Conflans.

A ce jour, la collecte est organisée par le SICOM de Piennes qui collecte les ordures ménagères en régie directe.

Le tri sélectif est géré par le SMTOM de Villerupt via le SICOM. La municipalité a mis en place des conteneurs à verre, à papiers-cartons et plastiques et métaux à divers endroits de la ville (rue de la gare, rue du Fond de Metz, rues des Neuf Sauts, près du foyer des personnes âgées et du gué communal). Par ailleurs deux conteneurs à vêtements et chaussures usagées sont situés rue du Général de Gaulle et près du foyer des personnes âgées.

Les piles, cartouches d'encre usagée et bouchons peuvent être déposés en mairie.

La commune dispose d'une déchetterie située sur la zone du Triage. Elle est habituellement ouverte 4 jours par semaine (lundi, mercredi, vendredi et samedi). Les usagers peuvent y apporter les objets encombrants, des ferrailles diverses, des déchets verts... Les déchets industriels les médicaments, les déchets hospitaliers et ceux présentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement sont interdits.

Des travaux sont actuellement en cours pour mise aux normes et reconstruction des quais de chargement

Des bennes pour tout-venant, bois, gravats et déchets vert ont été mis à disposition des habitants sur le terrain jouxtant la déchetterie d'Audun-le-Roman.

Pour tous les autres déchets (appareils électriques, peintures, piles, aérosols, batteries, huiles, pneus, cartons, ferraille, les habitants devront se rendre provisoirement à la déchetterie de PIENNES.